

Pays Foyen)))MAG

Le magazine de la Communauté de Communes du Pays Foyen
De multiples compétences au service de la population

N°19
06/2023

Zoom sur la création d'une maison des entreprises en Pays Foyen



BUDGET • p 4

Point sur le budget 2023

**SERVICES
À LA POPULATION • p 8**
Portraits d'agents

SPORT/ASSO • p 11
CAP 33

 **Pays Foyen**
Communauté de Communes



Édito

Nous entamons la 2^e phase de mise en œuvre de notre projet de territoire et les mois à venir seront denses en projets.

Les territoires ruraux, et le Pays Foyen ne fait pas exception, sont touchés par la désertification médicale, afin de réduire ce phénomène nous souhaitons développer l'activité de notre Centre de santé en l'installant dans des locaux plus spacieux. Ainsi les 165 m² de l'ancien Centre des impôts situés à Sainte-Foy-la-Grande seront rénovés pour accueillir cinq bureaux, un secrétariat, une salle d'attente, une réserve, un bloc sanitaire et une salle de pause. Cet investissement permettra de mieux vous soigner, de recevoir des internes et d'accueillir de nouveaux médecins.

Autre point structurant : l'acquisition de l'ancienne gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande en vue d'y aménager un futur Hôtel communautaire. Une fois les travaux achevés, vous y trouverez un guichet unique (services à la population) pour faciliter vos démarches, les bureaux des services administratifs et une salle de réunion équipée pouvant recevoir 60 personnes.

Pour pallier le manque de transport en commun et s'adapter à la ruralité du territoire, nous allons mettre en place courant septembre une offre de mobilité solidaire (vélos, scooters, automobiles...), nous vous tiendrons informés des modalités prochainement.

La Maison des entreprises dont la première pierre a été posée fin juin, devrait être inaugurée au cours du dernier trimestre 2023, vous trouverez plus de détails sur ce nouvel espace dans ce numéro.

Cette année encore l'été sera riche en activités ! Vous pourrez profiter des trésors de notre territoire au travers notamment de ses sentiers pédestres, de la Dordogne, de ses vignobles et de ses bastides. La plage des Bardoulets à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt accueillera de nouveau les animations CAP 33 et « Cap sur les livres » et les jeux afin que petits et grands puissent faire des découvertes culturelles et sportives.

Enfin le mois de septembre verra les 10 ans d'Assos en fête, la première la Fête de la mobilité et la 3^e édition de la Fête du Bourru.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent été 2023 !

Pierre Robert

Président de la Communauté de Communes du Pays Foyen



Sommaire

Économie p3

Projet de territoire p3

Budget p4-6

Politique de la ville p7

Services à la population p8-9

Tourisme p10

Culture p10-11

Sport p11

Enfance / Jeunesse p12-13

Habitat / Urbanisme p14-15

Les 20 communes de la CdC

- Auriolles
- Caplong
- Eynesse
- Landerrouat
- La Roquille
- Les-Lèves-et-Thoumeyragues
- Ligueux
- Lustrac-de-Durèze
- Margueron
- Massugas
- Pellegrue
- Pineuilh
- Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- Riocaud
- Saint-André-et-Appelles
- Saint-Avit-Saint-Nazaire
- Saint-Avit-de-Soulège
- Sainte-Foy-la-Grande
- Saint-Philippe-du-Seignal
- Saint-Quentin-de-Caplong

Pays Foyen))MAG • N°19 juin 2023

Nous contacter : 05 57 46 20 58 - contact@paysfoyen.fr

Directeur de la publication : Pierre Robert

Rédacteur en chef : Miguel Garcia

Coordination éditoriale : Service communication.

Avec la participation rédactionnelle des services

et élus communautaires • Adaptation et réalisation :

agence eden • Crédits photos : Adobe stock, CdC du Pays

Foyen, Freepik • Impression : Imprimerie Laplante

Tirage : 9 500 exemplaires • Dépôt légal à parution



Un espace dédié à l'accueil des entreprises verra bientôt le jour !



Avec la Maison des entreprises les élus de la Communauté de Communes du Pays Foyen vont permettre aux entrepreneurs :

- > de bénéficier d'ingénierie et d'accompagnement pour créer ou développer leur entreprise,
- > d'avoir un lieu équipé et consacré aux « jeunes créateurs d'entreprise »,
- > de pouvoir travailler dans un espace de co-working,
- > de renforcer la digitalisation des entreprises notamment grâce à l'organisation de formations adaptées,
- > d'augmenter la présence des institutionnels et consulaires avec un espace dédié aux rendez-vous,
- > d'être mis en réseau avec les autres acteurs économiques du territoire,
- > d'avoir recours à des outils pour faciliter le développement de leur activité,
- > de créer des opportunités de foncier et d'urbanisme.

Dans la maison des entreprises seront régulièrement organisés des ateliers thématiques, des formations, des conférences, des événements... dans l'optique d'en faire un lieu vivant, dynamique qui favorise les coopérations entre les porteurs de projets et entreprises, qui permette le développement de parrainages entre chefs d'entreprise et porteurs de projet, ou encore d'apporter une aide pour la mise en place d'actions collectives.

Que vous soyez porteur de projet, micro-entrepreneur, cadre itinérant, artisan, chef d'entreprise, commerçant, libéral, agriculteur, chercheur, indépendant ou si vous souhaitez créer, reprendre, développer ou céder une entreprise cet espace sera fait pour vous.

Pour en savoir plus :
Service Développement Économique • Tél. 07 76 04 92 24
developpementeconomique@paysfoyen.fr

Pôle Développement Économique • 5 rue Gustave Eiffel
ZAE de l'Arbalestrier - 33220 Pineuilh

Bourses des locaux à vocation économique

Vous êtes à la recherche d'un local professionnel sur le Pays Foyen ?

Vous souhaitez vendre ou louer un espace à vocation économique (espace de co-working, bureau fermé, commerce, bâtiment industriel ou artisanal, exploitation agricole...)?

La Communauté de Communes du Pays Foyen propose un nouveau service qui saura répondre à vos attentes : la Bourse des Locaux en ligne : www.boursedeslocaux.paysfoyen.fr

Pour en savoir plus :
developpementeconomique@paysfoyen.fr
Tél. 07 76 04 92 24

Scannez-
moi



Projet de territoire

Pour information, progressivement les 4 axes du projet de territoire du Pays Foyen seront visibles sur les supports édités par la Communauté de Communes du Pays Foyen sous la forme suivante :



Retrouvez le projet de territoire du Pays Foyen sur le site internet www.paysfoyen.fr ou via le QR Code :





Point sur le Budget

de la CdC

Les comptes administratifs 2022 et les budgets prévisionnels 2023 ont été présentés lors du Conseil Communautaire du 11 avril 2023 à Riocaud.

Tous les budgets 2023, d'un montant global de 30,4 millions d'euros ont été votés à l'unanimité au même titre que les taux de fiscalité et la taxe GEMAPI qui restent inchangés.

Le budget prévisionnel 2023



› Budget principal de la CdC

Le budget prévisionnel 2023 du budget principal s'équilibre :



Fonctionnement

Ce montant tient compte de l'augmentation du prix des énergies et des matières premières. Les services communautaires vont poursuivre les efforts budgétaires initiés en 2022 tout en maintenant la qualité de service rendu aux administrés.

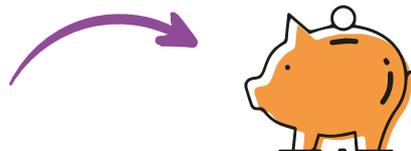
Investissement

3 604 955 € permettront la concrétisation de projets identifiés dans le projet de territoire du Pays Foyen :

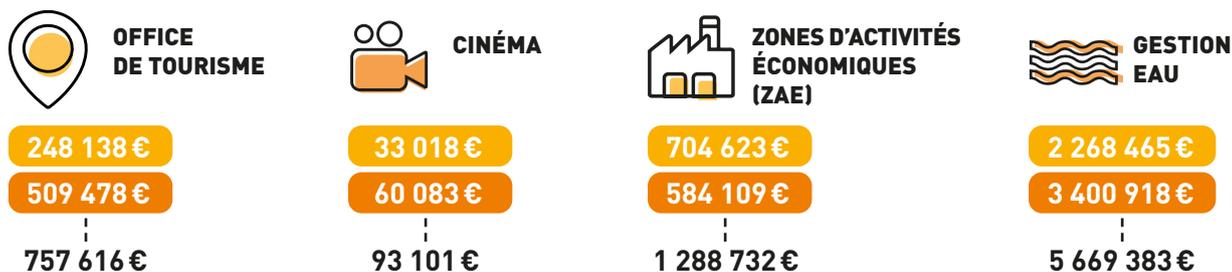
- La création d'un pôle Développement Économique (Maison des entreprises) situé ZAE de l'Arbalestrier.
- La réhabilitation de l'Office de Tourisme.
- L'aménagement d'un Pôle Gare Multimodal.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2022-2027 en partenariat avec la CDC Castillon/Pujols.
- Le démarrage des fouilles archéologiques sur la zone Aquitania.

› La fiscalité : le taux reste inchangé depuis 2018

- Taxe foncière sur le bâti : **1,95 %**
- Taxe foncière sur le non bâti : **8,95 %**
- Contribution foncière des entreprises (CFE) : **26,73 %**
- Taxe GEMAPI : **142 000 €**



► La CdC gère 7 budgets annexes : ■ Fonctionnement ■ Investissement ---- Total



Le Compte Administratif 2022

BUDGET PRINCIPAL DE LA CDC INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
	CDC	10 041 801,70 €	1 124 055,38 €	82 253,68 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA CDC FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
	CDC	10 980 619,97 €	11 801 385,56 €	820 765,59 €
	Services généraux	3 440 428,97 €	6 627 348 €	
	Sécurité et salubrité publiques	55 655 €	7 339 €	
	Enseignement - Formation	323 120 €	259 389,89 €	
	Culture (médiathèque, cinéma, ludothèque)	145 357 €	38 523 €	
	Interventions sociales et santé	791 752 €	307 078 €	
	Sport et jeunesse (dont équipements sportifs et accueils de loisirs)	1 120 309 €	387 839,39 €	
	Famille (crèches, RPE, LAEP)	1 503 220 €	1 076 565,89 €	
	Logement	38 822 €	15 716 €	
	Aménagement et services urbains, environnement	3 205 853 €	3 015 204,39 €	
	Tourisme - Économie	356 103 €	66 382 €	

Le fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Principal ont progressé de 2,86 % par rapport à 2021 et les recettes de 7,26 %.

Les reversements de fiscalité aux communes représentent 1 296 427 € (contre 1 318 228 € en 2021 en raison de la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire) et à l'État 669 751 € (montant inchangé par rapport à 2021).

En l'absence de la contractualisation de nouveaux emprunts, la capacité de désendettement de la CdC est toujours à moins de 2 ans ; ce qui est très acceptable (seuil critique à 10 ans).

Les impôts et taxes représentent 48,72 % des recettes de fonctionnement (contre 49,84 % en 2021).

Les dotations de l'État continuent de légèrement progresser depuis 3 ans (+2,42 % par rapport à 2021).

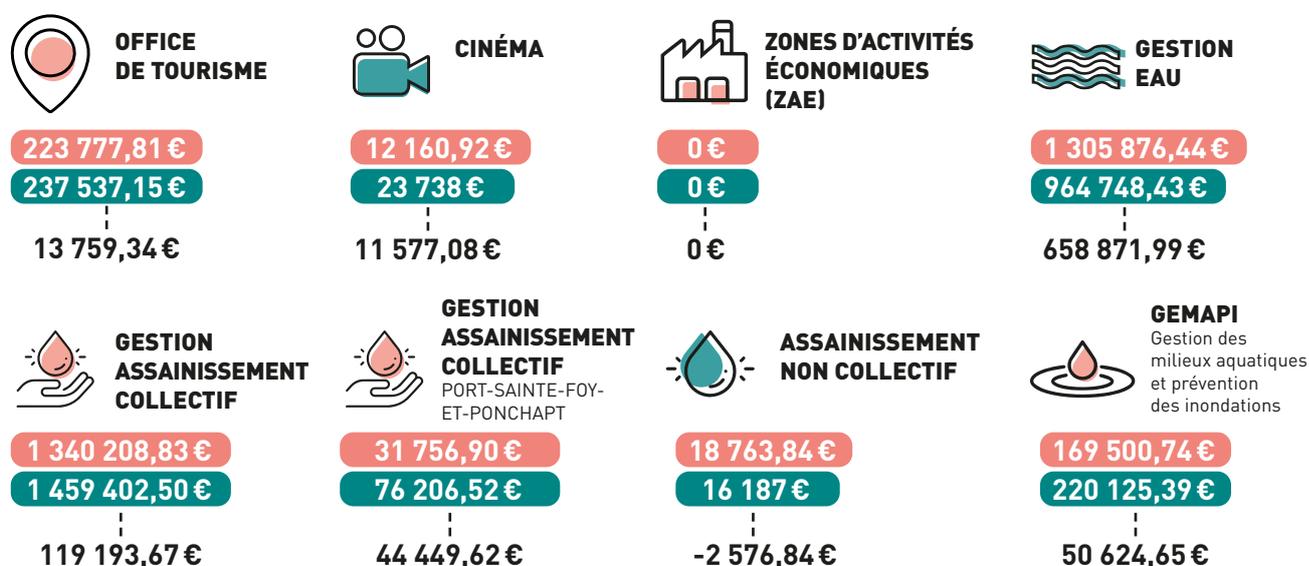
L'investissement

Les dépenses d'investissement ont représenté 1 041 802 € dont 106 730 € de remboursement d'emprunts et 708 027 € de dépenses d'équipement.

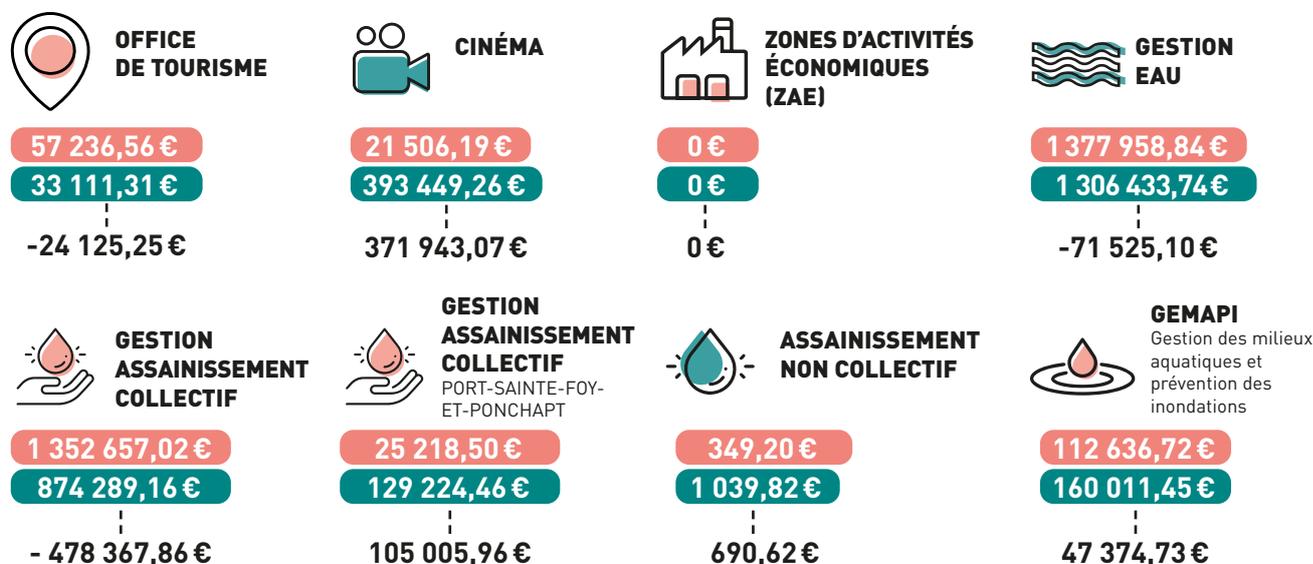
Parmi les principaux projets réalisés, la poursuite des travaux d'amélioration de la structure informatique, la participation aux travaux de la ligne TER, l'Opération de Revitalisation du Territoire, les travaux sur la transition énergétique sur les sites sportifs de Mézières, Mourennes et Pellegrie, les aides aux administrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

> Les 8 budget annexes de fonctionnement :

■ Dépenses
 ■ Recettes
 - - - - Total



> Les 8 budget annexes d'investissement :



La Politique de la Ville, la Convention Territoriale Globale et la Convention d'Action Sociale au service des associations du territoire



La Communauté de Communes a décidé de faciliter les rencontres entre les porteurs de projets sur le territoire et les partenaires financeurs institutionnels.

Les services de l'État, la CAF, la MSA, Le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine ont reçu individuellement, en janvier, les associations qui souhaitent échanger sur leurs projets. Ces rendez-vous ont permis à la fois de conseiller, d'accompagner les porteurs de projets et d'avoir une meilleure lisibilité sur les actions futures sur notre territoire.

► 40 projets vont voir le jour en 2023.

Cellule de veille spécifique

Une cellule de veille spécifique est l'instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité à l'échelle d'un quartier. Elle se réunit pour échanger sur les questions et problématiques liées à la sécurité et la prévention de la délinquance sur un secteur. Elle sert de baromètre et doit permettre de décliner des actions. En fonction des problématiques abordées, des groupes de travail spécifiques peuvent se mettre en place afin de proposer sur le territoire un programme d'actions spécifique sur une thématique donnée.

► Sur le Pays Foyen cette cellule, coordonnée par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) s'est réunie en février, mars et au besoin se réunira au cours de l'été 2023.



Depuis le 26 mai dernier la Communauté de Communes du Pays Foyen propose aux habitants du Foirail un nouveau rendez-vous mensuel « Vendredi en bas de chez nous ».

Un vendredi par mois des associations et des institutionnels viendront à leur rencontre, en plus de proposer des animations et faire connaître les acteurs associatifs du territoire, ces moments permettront de créer du lien en favorisant les rencontres entre participants de tous âges... Ces événements permettront aux citoyens de se retrouver dans un espace identifié, pour échanger, faire des découvertes, et pourquoi pas faire émerger des initiatives.

Résolument participatif « Vendredi en bas de chez nous » pourra évoluer au gré des envies et idées des habitants.

Pour en savoir plus :
Chargée de mission politique de la ville et CISPD :
Tél. 07 76 03 19 74 - a.burguet@paysfoyen.fr

Vendredi en bas de chez nous

Et si on se rencontrait ?



Portraits d'agents

Zoom sur le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du Pays Foyen.

Audrey Da Silva et Elodie Mignot toutes deux auxiliaires de vie ont accepté de nous présenter leur métier !



ÉLODIE MIGNOT

► **Comment êtes-vous arrivée au SAAD du Pays Foyen ?** « J'ai une formation axée sur la santé et le social, au départ, je voulais travailler avec les enfants, puis au cours de mes études, j'ai été amenée à travailler auprès de personnes âgées et ça a été une révélation. Pour obtenir mon diplôme d'auxiliaire de vie, j'ai alors effectué plusieurs stages dont un au sein du

SAAD du Pays Foyen. Durant l'été et avant même de savoir si j'avais réussi mes examens, j'étais rappelée par la responsable du SAAD de l'époque pour me proposer un poste. Je pensais rester uniquement durant les vacances et finalement cela fait 17 ans que je travaille dans cette structure. »

► **Quelles sont vos missions ?** « J'aide et j'accompagne des personnes pour les gestes de la vie courante qu'elles ne peuvent plus faire seules. Cela peut être du ménage, des courses, l'aide à la toilette... mais ce métier requiert surtout une partie essentielle et non visible, celle du lien que je vais tisser avec chacune des personnes chez qui je vais. »

► **Ce que vous aimez dans votre métier ?** « J'aime le contact avec l'autre, les échanges que j'ai avec les bénéficiaires, les écouter me raconter leur vie, prendre soin d'eux, m'adapter aux spécificités des uns et des autres... Je me sens utile, je vois que je leur rends service grâce au sourire qu'ils font lorsqu'ils m'accueillent et le regard de satisfaction qu'ils ont quand j'ai fini de ranger leur logement. »

► **Des conseils à donner pour une personne qui souhaite se lancer dans ce métier ?** « Il faut faire preuve avant tout de bienveillance et avoir un caractère souple afin de ne pas prendre au premier degré certaines remarques ou situations, et il faut surtout aimer le contact humain. »

► **Les avantages de ce métier ?** « Aucune de mes journées ne se ressemble, il n'y a jamais de monotonie, on ne sait pas à quoi s'attendre et il y a souvent de belles surprises. »

► **Les difficultés de ce métier ?** « C'est un métier physique et il faut être sans cesse aux aguets, veiller à la sécurité de l'autre tout en remplissant nos tâches dans un laps de temps. »



AUDREY DA SILVA

► **Comment êtes-vous arrivée au SAAD du Pays Foyen ?** « Pour ma part j'ai une formation qui n'a rien à voir avec la santé ou le social puisque je suis titulaire d'un BEP comptabilité et secrétariat. J'ai travaillé dans de nombreux domaines et en 2016, suite à une expérience en tant qu'aide à domicile qui m'a beaucoup

plu, j'ai décidé de faire des candidatures spontanées au sein des services d'aides à domicile à proximité de chez moi. Le SAAD du Pays Foyen est la seule structure qui m'a laissé une chance malgré mon manque d'expérience. J'ai été aidée au début grâce à la mise en place d'un tutorat, j'étais motivée pour apprendre et 7 ans après je suis toujours en poste. »

► **Quelles sont vos missions ?** « Dans l'imaginaire collectif, ce métier est uniquement associé au fait d'aider à la toilette, cuisiner ou faire le ménage, or être aide à domicile c'est aussi travailler sur la notion de lien social. Nous intervenons chez des personnes qui ont une histoire, nous devons donc veiller à nouer avec elles une relation de confiance et de respect. Enfin, notre principale mission est de contribuer au bien-être de ces personnes. »

► **Ce que vous aimez dans votre métier ?** « Comme je l'ai évoqué juste avant, j'aime la relation qui se construit avec les bénéficiaires, partager des moments de vie avec eux, les écouter, je me sens utile. Ce sentiment est d'autant plus fort lorsque j'interviens chez des personnes pour qui je suis la seule visite de la journée. »

► **Des conseils à donner pour une personne qui souhaite se lancer dans ce métier ?** « Il faut être à l'écoute, aimer le contact humain, être curieux et ne pas avoir peur du changement car nous travaillons avec l'Humain et par conséquent, les journées passent et ne se ressemblent pas. »

► **Les avantages de ce métier ?** « Pour moi ce sont les rencontres, on découvre des parcours de vies et des personnes extraordinaires, qui nous apportent beaucoup. »

► **Les difficultés de ce métier ?** « Les débuts d'accompagnement avec des bénéficiaires atteints de certaines pathologies, mais c'est une difficulté passagère, une fois que l'on connaît la personne tout devient plus simple. »

.....
Pour en savoir plus :

Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - Impasse de la Résidence Gratiolet - 33220 Pineuilh
Tél. 05 24 24 15 03 - cias@paysfoyen.fr

> Depuis janvier 2023, le territoire est découpé en 4 secteurs d'intervention : pour que les bénéficiaires soient suivis par les mêmes agents, pour réduire le temps de trajet et l'amplitude horaire des aides à domicile.

> Le secteur de l'aide à la personne vous intéresse et vous êtes motivé(e) ? Envoyez votre candidature à rh@paysfoyen.fr

Le saviez-vous : pour préparer vos vacances faites appel au PIV !



Le Centre socioculturel du Pays Foyen est labellisé par la Caisse d'allocations familiales de la Gironde « Point infos Vacances ».

Le Point Infos Vacances est là pour vous aider à réaliser votre projet de vacances, en vous accompagnant et en vous indiquant les droits auxquels vous pourriez prétendre !

Des permanences sont proposées tous les vendredis matin de 9 h 30 à 12 h 30 à France Services de Sainte-Foy-la-Grande
 Infos et inscription : Tél. 07 63 71 11 49

Centre socioculturel : passage en mode associatif



Le Centre socioculturel (CSC) du Pays Foyen tourne une nouvelle page ! Cette année, des nouveautés s'opèrent au CSC !

Passage en mode associatif

Depuis le renouvellement d'agrément du Projet Social 2022-2025, le Centre socioculturel est en période de transition vers un modèle associatif.

Aujourd'hui, certains adhérents du CSC du Pays Foyen animent des ateliers intergénérationnels tels que la dictée, couture, écriture, cercle de lecture, peinture. La présence des bénévoles est essentielle, pour faire évoluer le CSC. L'association permet la valorisation du bénévolat, du pouvoir d'agir. Il s'agit de nourrir une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association (bénévoles et salariés) et sur la manière dont ils veulent le faire, en partant de l'existant.

Pour accompagner le CSC dans ce changement, il a été choisi de faire appel au Cabinet KPMG, pour structurer l'association, sur les volets administratifs et juridiques. Ce, avec le soutien des partenaires financeurs : CAF, Département, MSA, Services de l'État. L'objectif est de pouvoir fonctionner sur ce modèle associatif dès le 1^{er} janvier 2024.

Pour en savoir plus :
Centre socioculturel du Pays Foyen
 16 rue Marceau - 33220 Sainte-Foy-la-Grande
 Tél. 05 57 46 10 10 - centre-socioculturel@paysfoyen.fr

La MARPA a 10 ans !

Cela fait maintenant 10 ans que la MARPA La Tuquette a ouvert ses portes.

Pour fêter cet anniversaire plusieurs actions ont été organisées par différents partenaires et associations du 24 juin au 1^{er} juillet. Ces moments de convivialité ont réuni résidents, familles, membres du personnel et élus !

Pour en savoir plus :
 Lieu-dit Tuquette - 33 220 Margueron
 Tél. 05 57 49 42 51 - Courriel : marpa@paysfoyen.fr



DES LOGEMENTS SONT ACTUELLEMENT DISPONIBLES !

Nouveauté 2023 : Guide des animations estivales en Pays Foyen

Vous l'attendiez toutes et tous, il arrive enfin !

C'est la petite nouveauté de cette année 2023. L'Office de Tourisme édite un nouveau support de communication dédié aux animations estivales. Depuis 2020 et la pandémie, nous avons dû changer nos habitudes. Autrefois, le calendrier des manifestations était intégré au Carnet de Séjour. Soucieux de vouloir à nouveau promouvoir les festivités et autres moments conviviaux de notre territoire, nous avons imaginé la création d'un nouvel outil afin de répondre aux besoins et demandes à la fois de la population locale mais aussi saisonnière.

Cette nouvelle brochure fera la part belle aux animations du Pays Foyen pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2023. Un gros travail de collecte a été lancé dès cet hiver via le site internet de l'Office de Tourisme, auprès des mairies, des associations et autres acteurs culturels du Pays Foyen afin de recenser un maximum d'informations.

Nous avons le plaisir de compter une trentaine d'acteurs qui ont intégré ce support par le biais d'encarts publicitaires valorisant ainsi à la fois les acteurs touristiques partenaires de l'Office de Tourisme mais aussi des commerçants du territoire ainsi que des événements majeurs du bassin de vie.

Plus d'information :

Office de Tourisme du Pays Foyen

102 rue de la République - 33220 Sainte-Foy-la-Grande

www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com

Tél. 05 57 46 03 00 • tourisme@paysfoyen.fr



Le guide des animations estivales en Pays Foyen est d'ores et déjà disponible dans les 2 bureaux d'informations touristiques (Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue), dans les mairies du territoire mais aussi chez les commerçants du Pays Foyen.



Un Office de Tourisme qui vous accueille avec le sourire !

L'Office de Tourisme est engagé dans une démarche de qualité, il est labellisé « Générosité de l'accueil » depuis 2018.

Ce label lui permet d'être plus efficient dans ses missions et ses procédures. Il est gage de qualité et de fiabilité dans les informations transmises.

L'Office de Tourisme a renouvelé avec brio cette distinction pour une durée de 3 ans lors d'un audit encadré par Gironde Tourisme le 13 avril dernier.

L'équipe est plus que jamais prête et motivée pour la saison estivale qui approche et qui s'annonce très bonne d'après de nombreux indicateurs.

Du 11 juillet au 31 août

CULTURE)))

« Cap sur les livres et les jeux » est de retour !

La médiathèque intercommunale du Pays Foyen à Pellegrue, la ludothèque et le Centre socioculturel du Pays Foyen s'associent pour vous proposer une ludothèque et médiathèque de plage !

Du mardi au vendredi (15h-18h), venez profiter des nombreuses collections de livres et de jeux pour passer un moment relax et convivial sur la plage des Bardoulets.

N'hésitez pas, l'accès est libre et gratuit et il y en a pour tous les goûts et tous les âges !





La Micro-Folie se déplace à Pellegrue !

Nager avec les dauphins et converser avec la Joconde sont des expériences culturelles inédites qui ont été proposées par la médiathèque de Pellegrue et la Micro-Folie du Pays Foyen !

En effet, le vendredi 14 avril à la médiathèque de Pellegrue, 46 participants ont testé les casques de réalité virtuelle mis à disposition par la Micro-Folie via une sélection de 2 vidéos immersives à 360° :

- « **Dolphin Man** » une plongée dans l'univers des fonds marins à la rencontre des cétacés aux côtés d'apnéistes d'exception qui s'inscrivent dans la lignée de Jacques Mayol.
- « **En tête-à-tête avec la Joconde** » révèle les dernières recherches scientifiques autour de Léonard de Vinci, ses techniques et procédés de peinture.

« *Ça m'a collé au siège* » s'exclame Shelsy, « *On est sous l'eau et on a l'impression d'avoir un masque de plongée* » ajoute Lino.

Un rendez-vous qui a trouvé son public et qu'il faudra réitérer !

Médiathèque de Pellegrue :
Place du 8 mai 1945 - 33790 Pellegrue
Tél. 05 56 61 89 51 - as.dubois@paysfoyen.fr

Micro-Folie du Pays Foyen : Office de Tourisme
102 rue de la République - 33220 Sainte-Foy-la-Grande
Tél. 05 57 46 03 00 - tourisme@paysfoyen.fr

CAP 33

En juillet et en août, rendez-vous à la plage des Bardoulets à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt où plus de 40 animations sportives et culturelles vous sont proposées !

Les temps forts sur l'été :

- > **12 juillet de 14 h 30 à 18 h 30 :** CAP33'TOUR avec initiations lutte, handisport, tennis, orientation, sport en milieu rural, waterpolo, baseball, théâtre... + cabane à lire.
- > **22 juillet de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h :** tyrolienne gratuite au-dessus de la Dordogne au départ du Jardin Public à Sainte-Foy-la-Grande.
- > **2 août de 10 h à 16 h :** DROP de BETON.
- > **21 juillet et 11 août de 18 h 30 à 21 h 30 :** soirées jeu proposées par la ludothèque R'de jeu.

Activités phares sur la plage des Bardoulets :

- > **1^{er} et 2 août :** Voltige équestre avec Azul Bangor.
- > **Mercredis et jeudis matins :** Pilates.
- > Initiations escrime, baseball, boule lyonnaise, danse, théâtre d'impro, batterie et djembé avec les associations du territoire.



- > Tir à l'arc (jeudi), canoë/kayak (mardi) et stand-up paddle (mercredi).
- > Randonnées pédestres avec visites.
- > Baptême de l'air en planeur (tarif préférentiel).

De nombreux tournois seront organisés durant tout l'été : badminton, volley ball, futsal, pétanque et beach-rugby avec nos partenaires associatifs.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.paysfoyen.fr et sur la page Facebook/CAP 33 Pays Foyen

« Les Supers Z'écolos » un projet innovant sur le développement durable

Le mercredi 14 décembre à la salle des fêtes de Pellegrue, les enfants de 6 à 11 ans de l'ALSH Les Z'intrépides présentaient leur spectacle « Les Supers Z'écolos » à leurs familles. Ce projet entièrement réalisé par les jeunes a débuté au mois de septembre : d'abord le thème, les super-héros qui sauvent la planète. Après la période estivale difficile en Gironde, les enfants ont immédiatement ressenti le besoin de parler de ce sujet. Accompagnés de leur animatrice, ils ont alors commencé à peindre les décors et coudre leurs costumes tous les mercredis de septembre et octobre. Après les vacances de la Toussaint, Anthony Boullonnois du collectif PAMPA est venu apporter son professionnalisme pour la mise en scène théâtrale. Ensuite, le scénario a été adapté et mis en page en BD, toujours par les enfants, accompagné de Noémie Monier, autrice chez Baïka Magazine. Ce projet a été en partie financé par la MSA, dans le cadre de leur appel à projet « Grandir en Milieu Rural ».



L'équipe du centre de loisirs remercie les familles, les intervenants et partenaires, et évidemment les enfants, chacun très investi ayant porté ce projet du début jusqu'à la fin !

Durant l'été venez découvrir une exposition de ce projet à la médiathèque intercommunale de Pellegrue !

*Cet été venez vous
baigner à la Plage
des Bardoulets !*

Espace de baignade aménagé
en milieu naturel et ouvert
du 1^{er} juillet au 31 août.

La surveillance de la plage
est assurée 7j/7 de 11 h 45 à 19 h
par une équipe de maîtres-nageurs
sauveteurs qualifiés.



Des cycles d'aisance aquatique gratuits pour les 6 - 13 ans

- « J'apprends à Nager » pour les enfants de 6 à 12 ans.
Dates : 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet,
10h-10h45 et 10h45-11h30
Renseignements et inscriptions au 07 75 26 07 33.
- « Objectif Nage » prioritairement pour les 7 à 13 ans.
Dates : 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18 août,
10h-11h et 11h-12h.
Renseignements et inscriptions :
gironde.fr/objectif-nage ou au 06 03 61 76 14.



L'accompagnement des jeunes à travers la formation BAFA

Cette année encore, la Communauté de Communes du Pays Foyen, en partenariat avec la Communauté de Communes de Castillon-Pujols et les CÉMÉA Aquitaine, a organisé une session de formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Entre le 8 et 15 avril, 54 jeunes ont ainsi préparé le BAFA en formation initiale ou en approfondissement, 16 d'entre eux ont bénéficié d'une aide financière accordée par la CdC du Pays Foyen. Ces derniers effectueront leur stage pratique de 14 jours dans un des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du Pays Foyen durant les vacances scolaires.

En aidant les jeunes intéressés par les métiers de l'animation, la CdC du Pays Foyen veut favoriser le développement d'un encadrement extrascolaire qualitatif, tout en permettant à la jeunesse issue du territoire de trouver un emploi à proximité.

Un partenariat renforcé entre l'association LEPI et l'espace ados

Dans le cadre des actions transversales favorisant la mixité entre les publics de jeunes, des animations sportives et culturelles sont proposées, chaque vendredi soir durant le temps scolaire.

Elles se déroulent de 17h à 19h à l'espace jeunes de la CdC du Pays Foyen qui se situe au jardin public de Sainte-Foy-la-Grande.



Découverte du langage signé en structure petite enfance

Les 3 crèches et le RPE (Relais Petite Enfance) ont choisi cette année d'axer leurs actions sur une thématique commune autour de la parentalité. Des séances de cirque sont proposées aux enfants des 3 crèches et du Relais Petite Enfance (RPE) par la compagnie Asphyxie qui seront suivies d'actions délivrées par le personnel des crèches et une séance de clôture ouverte aux familles. Les familles peuvent assister et participer aux séances.

Le personnel des crèches va suivre une formation de communication gestuelle, le 21 juillet, lors de la journée pédagogique des crèches, afin de pouvoir dispenser aux enfants des séances de langage des signes. Ces séances seront proposées dans un premier temps par une intervenante puis le personnel prendra le relais. Les familles seront invitées à assister aux séances puis un moment convivial clôturera cette action en présence des familles.



Le Pôle Habitat du Pays Foyen

**Vous avez besoin d'aide pour rénover ou réhabiliter votre logement ?
Le Pôle Habitat du Pays Foyen est là pour vous aiguiller.**

Avec le lancement en avril du Pôle Habitat du Pays Foyen, les élus communautaires souhaitent faciliter la construction et la rénovation des logements sur le territoire. Ainsi en prenant contact avec ce service vous pouvez bénéficier :

- ✓ D'un accompagnement dans vos démarches administratives liées à l'urbanisme.
- ✓ De conseils personnalisés pour vous repérer parmi les dispositifs d'aide à la rénovation existants (comme France renouv'...) qui sont nombreux et dont les critères d'attribution sont complexes.

- ✓ D'aide pour connaître votre éligibilité à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- ✓ De permanences gratuites avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'architecte des bâtiments de France ou encore SOLIHA.

**Pour en savoir plus : habitat@paysfoyen.fr
Tél. 05 54 19 00 69**



Les autorisations et taxes d'urbanisme

Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous faites un aménagement ou un agrandissement ?

N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget.

La taxe d'aménagement concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle se compose d'une part communale finançant des équipements publics et d'une part départementale finançant la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles et les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol. Elle contribue au financement de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

Où obtenir des renseignements ?

- **Auprès de votre commune** (les taux appliqués les exonérations éventuellement instituées).
- **Pour les dossiers déposés avant le 01/09/2022 :** s'adresser à la Direction Départementale des Territoires par courriel via ddtm-supem-afpu@girondeterritoires.gouv.fr
- **Pour les dossiers déposés à compter du 01/09/2022 :** s'adresser à la Direction Régionale des Finances Publiques (Service Départemental des Impôts Fonciers) depuis la messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr

Comment estimer le montant de mes taxes ?

À partir du simulateur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxedamenagement>

Le simulateur ne prend pas en compte la taxe d'archéologie préventive (TAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4 %).



Économies d'eau : les bonnes pratiques à adopter

Sans perte de confort, il est possible de réduire sa consommation d'eau jusqu'à 40 % et d'alléger sa facture. Voici quelques astuces :

S'assurer de l'absence de fuites d'eau sur son réseau, cela nécessite la surveillance du compteur d'eau

La molette du compteur ne doit pas tourner quand personne n'utilise d'eau. Il est également conseillé de relever régulièrement son compteur d'eau. Une relève le soir puis le lendemain matin permettra de comparer les deux index et de déceler une fuite.

Un goutte à goutte à un robinet, c'est près de 100 litres d'eau perdus par jour


Robinet qui goutte =
35 m³/an perdus
(environ 75€)

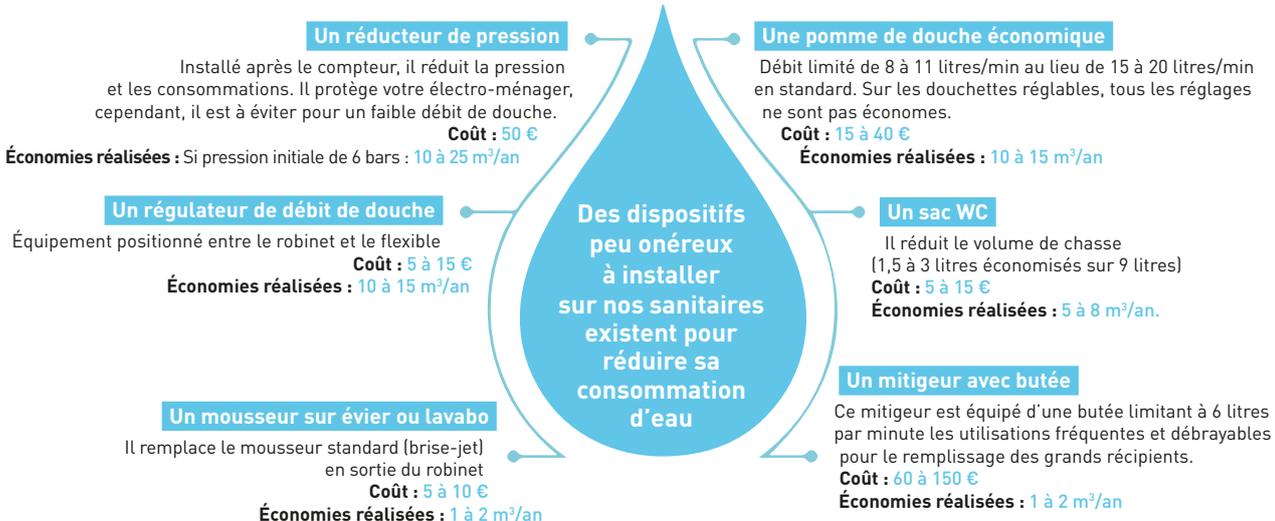

Filet d'eau =
140 m³/an
(environ 300€)


Chasse WC fuyarde ou bloquée =
50 à 220 m³/an

Des économies d'eau sont possibles en adaptant nos comportements

- 1 Il faut **privilégier les douches** d'une durée raisonnable, aux bains.
- 2 Durant la vaisselle ou le brossage des dents, il ne faut **pas laisser couler l'eau pour rien**.
- 3 Il est préférable d'**utiliser à pleine charge un lave-linge et lave-vaisselle** plutôt que de le faire à la main.
- 4 Enfin lors du renouvellement de ces appareils il est recommandé de **choisir du matériel économe** dont l'étiquette « énergie » est classée A++ ou A+++ et « consommation d'eau ».

Source : Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde



La Communauté de Communes du Pays Foyen



Pays Foyen))MAG

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN

Retrouvez l'ensemble
des coordonnées sur le site
internet de la Communauté
de Communes du Pays Foyen

paysfoyen.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN

2 avenue Georges Clemenceau
BP 74 • 33220 Pineuilh
Tél. 05 57 46 20 58

Courriel : contact@paysfoyen.fr
www.paysfoyen.fr • [Facebook](https://www.facebook.com/paysfoyen.fr) @paysfoyen.fr

Horaires : du lundi au vendredi :
9 h-12 h30 et 13 h30-17 h



 Pays Foyen

Communauté de Communes

Jeunesse

Bureau Enfance Jeunesse Maison de la Petite Enfance

38 rue Pasteur 33220 Sainte-Foy-la-Grande
Tél. 05 24 24 23 88

Courriel : inscriptions-enfance@paysfoyen.fr

Horaires : lundi : 9 h - 12 h

Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h30 - 16 h30

Permanence de l'ALSH de Pellegrue

Lundi : 14 h-18 h et vendredi : 9 h - 12 h

(sauf vacances scolaires)

Tourisme/Culture

• Office de Tourisme du Pays Foyen

102 rue de la République 33220 Sainte-Foy-la-Grande

Tél. 05 57 46 03 00 • Courriel : tourisme@paysfoyen.fr

Site : www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com

• Antenne de Pellegrue

21 rue de la République 33790 Pellegrue

Tél. 05 56 61 37 80

• Micro-Folie

102 rue de la République 33220 Sainte-Foy-la-Grande

Tél. 05 57 46 03 00 • Courriel : microfolie@paysfoyen.fr

• Cinéma La Brèche

140 rue de la République 33220 Sainte-Foy-la-Grande

Tél. 05 57 46 00 43 • Courriel : cinemalabreche@gmail.com

• Médiathèque

Place du 8 mai 1945 33790 Pellegrue

Tél. 05 56 61 89 51 • Courriel : mediatheque@paysfoyen.fr

Pôle technique

5 rue Gustave Eiffel ZAE de l'Arbalestrier 33220 Pineuilh

Tél. 05 57 69 88 89

Service Développement Économique

5 Rue Gustave Eiffel ZAE de l'Arbalestrier 33220 Pineuilh

Tél. 07 76 04 92 24

Courriel : developpementeconomique@paysfoyen.fr

Services au Public

• France Services Sainte-Foy-la-Grande

12 boulevard Charles Garrau • Tél. 05 57 48 60 90

Courriel : franceservices-stefoy@paysfoyen.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h30 - 17 h

• France Services Pellegrue

7 place du 8 mai 1945

Tél. 07 76 08 45 63

Courriel : franceservices-pellegrue@paysfoyen.fr

Ouverture : du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Impasse de la résidence Gratiolet 33220 Pineuilh

Tél. 05 24 24 15 03 • Courriel : cias@paysfoyen.fr

Centre socioculturel du Pays Foyen

16 rue Marceau 33220 Sainte-Foy-la-Grande

Tél. 05 57 46 10 10 • Courriel : centre-socioculturel@paysfoyen.fr